

tenue sous la présidence de Monsieur GIRAUD, assisté(e)
de Monsieur HUIN et Madame MOUNIC, Conseillers
En présence de Madame CHATAL, Rapporteure publique
Madame MONROCQ, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2215073	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté du 28 juin 2022 refusant à Monsieur le remboursement par la Commune de Chémiré le Gaudin par l'intermédiaire de son maire des traitements et suppléments familiaux non perçus en juillet, août, septembre et octobre 2022 à hauteur de 5149 euros ainsi que des traitements non perçus des mois de novembre 2022 et suivants jusqu'à la décision à intervenir, montant qui sera donc évalué le jour de la décision	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Kévin	Monsieur . Kévin
Défendeur	COMMUNE DE CHEMIRE LE GAUDIN	FIDAL LE MANS
02)	DOSSIER N° 2212142	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté par lequel le maire de la commune la Garnache a délivré à M. et Mme . un permis de construire N° PC 08509621C0182 portant sur le changement de destination d'une grange existante en habitation et la réalisation d'une extension ainsi que d'un garage, ensemble de la décision du 04/07/2022 rejetant implicitement le recours gracieux tendant au retrait dudit permis,	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Nicolas	SELARL PUBLI-JURIS
Défendeur	COMMUNE DE LA GARNACHE Monsieur et/ou Madame . - . Alexandre et Laurine	SELARL LEXCAP RENNES FIDAL LE MANS

10 heures 00

03)	DOSSIER N° 2215361	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Annulation de la décision en date du 27 septembre 2022 par laquelle le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire a rejeté sa demande indemnitaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Stéphane	Maître CHENEVAL Emmanuel
Défendeur	REGION DES PAYS DE LA LOIRE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL
04)	DOSSIER N° 2215719	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Demande indemnisation à hauteur de 5 000 euros au titre du préjudice moral subi en raison du harcèlement que Madame a subi en raison du comportement du Maire de la commune de Pontvallain	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . BELINDA	SCP HAUTEMAINE AVOCATS
Défendeur	COMMUNE DE PONTVALLAIN	Maître FORCINAL Christophe Pascal
05)	DOSSIER N° 2512140	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Annulation de la décision n° PC5318224K1007 en date du 23/05/2025 délivrée par la maire de la Commune de PORT-BRILLET accordant à MEDUANE HABITAT un permis de construire pour l'aménagement d'un terrain et la construction de 9 maisons individuelles sur un terrain sis . à PORT-BRILLET	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Gwendal	PAUL-AVOCATS
Défendeur	Monsieur et Madame . François COMMUNE DE PORT-BRILLET MEDUANE HABITAT	PAUL-AVOCATS Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour) MAYSONNAVE-BELLESSERT

10 heures 00

06) **DOSSIER N° 2514064** **RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC**

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté du Préfet de Maine et Loire en date du 19 juin 2025 refusant le permis de construire n° PC04924424H0058 relatif à la construction d'une centrale agrivoltaïque sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire

Nom des parties

Demandeur ETHER ENERGY DEVELOPPEMENT
Défendeur PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE
Observateur COMMUNE DE MAUGES-SUR-LOIRE

Représentants des parties

CABINET JEANTET ET ASSOCIES

Arrêté le 15/04/2026

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Monsieur GIRAUD, assisté(e)
de Monsieur HUIN et Madame MOUNIC, Conseillers
En présence de Madame CHATAL, Rapporteure publique
Madame MONROCQ, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2417809	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - Rejet de la demande de renouvellement de titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours - Décision du 17/10/2024 prise par le Préfet de la Sarthe.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mzembaba	Maître PEKETI Essodjilobouwè
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
02)	DOSSIER N° 2420606	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - Refus d'admission au séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours - Décision du 26/11/2024, notifiée le 29/11/2024 prise par le Préfet de la Sarthe.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Cleanas	Maître CESSE François
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
03)	DOSSIER N° 2501119	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - Obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours - Décision du 29/11/2024, reçue le 20/12/2024 prise par le Préfet de la Sarthe.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Soumaïla	Maître MOUTEL Cécile
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

09 heures 15

04)	DOSSIER N° 2501269	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - Refus d'admission au séjour et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours avec une interdiction de retour sur le territoire français d'une durée de 12 mois - Décision du 15/01/2025, notifiée le 15/01/2025 prise par le Préfet de Maine-et-Loire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Abdoulaye	Maître KADDOURI Hamid
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
05)	DOSSIER N° 2501781	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - obligation de quitter le territoire français sans délai avec une interdiction de circulation sur le territoire français pour une durée de 5 ans - Décision du 09/01/2025, notifiée le 15/01/2025 prise par le Préfet de la Vendée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . CRISTIAN	Maître GOBE Laure
Défendeur	PREFECTURE DE LA VENDEE	
06)	DOSSIER N° 2502145	RAPPORTEUR: Monsieur Thomas GIRAUD
Titre de l'affaire	OQTF 6 mois - Retrait de l'attestation de demande d'asile et obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours, fixant le pays de renvoi - Décision du 06/01/2025 prise par le Préfet de Maine-et-Loire.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Md Omar	Maître RENAUD Pierre
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
07)	DOSSIER N° 2214117	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Refus de délivrance d'un titre de séjour	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sevgi	Maître CESSE François
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

09 heures 15

08) DOSSIER N° 2210047 RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC

Titre de l'affaire Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 03 mars 2022)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Schamaëlle Quennia	Madame . Schamaëlle Quennia
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

09) DOSSIER N° 2400621 RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC

Titre de l'affaire Refus de titre - Annulation d'une décision implicite de refus de délivrance de carte de résident suite au recours hiérarchique du 11 septembre 2023 auprès du Ministre de l'intérieur.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sevgi	Maître CESSE François
Défendeur	MINISTRE DE L'INTERIEUR	

10) DOSSIER N° 2400624 RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC

Titre de l'affaire Refus de titre - Annulation d'une décision implicite de refus de délivrance de carte de résident, suite au recours gracieux du 11/09/2023 contre la décision du Préfet de la SARTHE du 11/07/2023.

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Sevgi	Maître CESSE François
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	

11) DOSSIER N° 2306928 RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC

Titre de l'affaire Refus de naturalisation avec ajournement de 2 ans

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Akchaya	Madame . Akchaya
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

09 heures 15

12) **DOSSIER N° 2307103** **RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC**

Titre de l'affaire Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 15/03/2023)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Leila	Maître GARAVEL Laurie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

13) **DOSSIER N° 2307242** **RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC**

Titre de l'affaire Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 3 novembre 2022) - décision implicite

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . RUTH	Maître BLANVILLAIN Emilie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

14) **DOSSIER N° 2307749** **RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC**

Titre de l'affaire Naturalisation (ajournement à 2 ans à compter du 14/10/2022) - décision implicite

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Marème	Maître GRENIER Stéphane
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

15) **DOSSIER N° 2307750** **RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC**

Titre de l'affaire Naturalisation (rejet)

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . DALILA	Maître BELLAL Nordine
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

09 heures 15

16)	DOSSIER N° 2307894	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Naturalisation (rejet)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Bayardel	Maître SENDA Sylvain (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
17)	DOSSIER N° 2307895	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Naturalisation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Carine Madeleine	Maître MONCONDUIT Christelle
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
18)	DOSSIER N° 2518923	RAPPORTEURE: Madame Sophie MOUNIC
Titre de l'affaire	Décision implicite d'ajournement 2 ans de demande de naturalisation	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Schamaëlle Quennia	Madame . Schamaëlle Quennia
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

Arrêté le 15/04/2026

Le président du tribunal